

LE POSTE DE GUET DU MOULIN DE BERTRAND

Suite aux travaux de mise en sécurité de l'embarcadère des canoës situé sur la commune du Causse de la Selle, il a été nécessaire de purger la falaise de nombreux blocs rocheux menaçant de chuter entre le pont Bertrand, et le moulin du même nom.

Déjà, en 1968, un de ces blocs, pesant plusieurs tonnes avait réduit en miettes (sans faire de victimes) la maison du moulinier installée là depuis des siècles à l'abri de ces falaises.

Sur une très vieille carte postale datant d'avant la construction du barrage, alors que les boscatiers «tenaient de court» les bois des travers d'Hérault, on distingue dans la falaise claire au-dessus du moulin, perpendiculairement au fleuve, une surface sombre qui semble indiquer un abri sous roche...Pourtant, questionnés, les plus anciens du village, affirmaient ne pas connaître l'existence d'une telle «grotte»! Les travaux cités plus haut ont permis de lever le doute: pour faciliter le travail des «purgeurs», des forestiers ont dû abattre bon nombre de chênes verts situés à la base de la falaise...Et l'abri sous roche réapparut aux yeux de tous, mais encore plus surprenant que l'on ne s'y attendait: il montrait manifestement des signes de modifications d'origine humaine, étant protégé par un mur bâti!



La curiosité l'emportant, il devint vite tentant d'aller voir là-haut ce qu'il en était réellement.



Une fois arrivé sur la plate-forme, aucun doute possible: elle a été aménagée. Elle se présente sous la forme d'un ovale, partagé en deux par une petite barre rocheuse, seule la partie ouest, opposée au fleuve ayant subi des aménagements. Ceux-ci sont de trois sortes: d'abord la construction du mur de pierre maçonnées visible de l'extérieur, qui sert de rambarde (certes basse, mais c'est un élément de la plus élémentaire sécurité) aux occupants de l'abri.

Ensuite, pour la commodité des lieux et le confort de ses occupants, la paroi rocheuse du fond a été délicatement taillée de manière à pouvoir servir de siège à au moins deux personnes, avec une surface plane verticale pour servir de dossier et un petit accoudoir, côté gauche!

Enfin, et c'est l'aménagement qui a posé la plus grosse question: dans l'angle Est (côté fleuve), à la base du mur, un trou, lui aussi maçonné, plonge dans le «sol» de l'abri, donc dans le rocher, et entame l'épaisseur du mur...



Ayant d'abord pensé à un «WC de campagne», cette hypothèse a été abandonnée en constatant qu'il ne débouche pas sur la paroi rocheuse. Ce n'est donc finalement qu'un simple trou de poteau, destiné à soutenir un «auvent» de branchages protégeant les occupants du soleil levant (l'abri étant exposé au N-E), des intempéries et peut-être des regards!!!

Quant au «pourquoi cet aménagement?», il suffit d'arriver dans cet abri pour avoir la solution: quelle vue sur la vallée de l'Hérault!!!



Ayant bien sûr dédaigné des raisons purement touristiques, que pouvait-on faire là-haut?

Et qui??? des esthètes? des écolos avant l'heure? un ermite?

Un tel aménagement existe déjà en rive gauche du fleuve, quelques centaines de mètres plus haut, juste en dessus de la route du Frouzet: de là aussi, quelle vue sur la vallée!

Et bien évidemment, impossible de passer sous silence la vue sur l'Hérault que l'on a du haut de la tour de la Liquisse.

De tous temps, les passages «obligés» ont attiré la convoitise des puissants, qu'ils soient laïcs (seigneurs locaux) ou ecclésiastiques (abbayes): ils sont en effet le lieu idéal pour surveiller la circulation des personnes, éventuellement pour taxer les marchandises qui y transitent. De tels lieux se retrouvent en

montagne (cols) ou le long des cours d'eau (ponts, gués).

Simultanément, les gués sont aussi les lieux d'implantation des moulins «bladiers», la faible lame d'eau à ces endroits-là se prêtant facilement à l'élévation de la «chaussée» (la pessièrre) qui va retenir l'eau pour l'obliger à traverser le moulin, actionnant ainsi les meules.

Il en va ainsi du moulin dit «de Bertrand» sur la commune du Causse de la Selle: le moulinier, en plus de ses activités de meunerie, sert aussi de passeur pour les voyageurs, leurs montures éventuelles, et les produits transportés. Il se trouve en effet sur le chemin qui reliait Saint-Jean de Buèges à St Martin de Londres, via Bertrand, les Claparèdes, Encontre (côté Causse), «Taulégèze», le col de Fonbétou (côté St Martin) par le gué... Chemin qui, d'ailleurs ne faisait que reprendre le sentier muletier existant déjà au temps des Volques Arécomiques, aux débuts de l'ère chrétienne, et sans doute même avant!!

Contrairement à celui dit «de Figuières», le moulin n'est pas fortifié! Il doit donc dater d'une période relativement calme, où pilleurs et routiers ne sévissaient pas encore, donc avant le XIV^e siècle. Mais avant la construction du moulin, surveillait-on le passage à gué?

Apparemment, oui! Mais pour accéder à l'emplacement choisi, il n'y avait guère, à l'époque de son utilisation, que l'échelle de bois, dangereusement placée 6 à 8m. plus bas, sur des éboulis plus qu'instables et très pentus, ou la corde accrochée en haut de la falaise, avec descente en rappel. Bon courage!

Les ouvrages tels cet abri sous-roche, semés tout au long de l'Hérault le long des gorges sauvages étaient destinés à surveiller (à minima), voire à réglementer (par un octroi, un péage) toute traversée du fleuve, pour le bénéfice du seigneur local de l'époque, qu'il soit noble (ce sont les terres de la baronnie de Pégairolles) ou religieux (ces mêmes terres sont soumises à la «directe» du cellerier du monastère de Gellone).

Ils remontent donc au XI^e ou XII^e siècle...